

LE

MENSUEL

DU CONSEIL DE QUARTIER
GAMBETTA

MVAC - 18, rue Ramus
19h - 21h40

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2025



ANIMATEUR : Giorgio MILESI



SECRÉTAIRE : Guillaume LE DU



MAITRE DU TEMPS : Béatrice GELBMANN

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA :

Lydie APARICIO
Jean-Luc CAPDEVIELLE
Anabela DA CRUZ

Béatrice GELBMANN
Solange GRECIAS
Guillaume LE DU

Françoise MALLET
Emmanuelle MÉRAND
Giorgio MILESI

Jocelyne MONGELLAZ
Rodrigo RAMIS
Catherine SOUBISE

HABITANTES ET HABITANTS :

Philippe ARAGON
Céline BRIHMAT
Sophie DOLIVET

Agnès FONTAINE
François HEN
Olivier MENTHENNE

Clotilde MOYNOT
Salhi ORFIA
Catherine SHEPARD

Michèle SURAN
Julie VAN DEN HECKE

EXCUSÉES, EXCUSÉS :

Sébastien BLANCHARD
Jean-Yves COLLIN

Françoise DUMON
Catherine PITOT

Anne SIRAND

AU SOMMAIRE

- Retour sur la réunion avec la RATP page 2
- Retour sur la réunion pour le programme Embellir Votre Quartier. page 3
- Présentation des trois propositions pour la fresque de la rue Pelleport page 4
- Retour des associations page 5
- Point sur Noël de Toutes les Couleurs page 6
- Grand bilan du CQG sur les quatre années écoulées page 7

VALIDATION

du compte-rendu
du 13 novembre 2025

rédigé par les membres
du Collectif d'animation.

POUR : 16 voix
Abst. : 1 voix
CONTRE : 0 voix



compte-rendu validé.



COMPTABILITÉ

BUDGET FONCTIONNEMENT :

a été dépensé à ce jour : 14 685,67 €

solde restant : 1,42 €

BUDGET INVESTISSEMENT :

a été dépensé à ce jour : 13 334,30 €

solde restant : 1 665,70 €



URBANISME

RETOUR SUR LA RÉUNION AVEC LA RATP

Le 20 novembre, la RATP nous a présenté trois propositions élaborées par trois cabinets d'architectes dans le cadre du projet urbain que nous avons négocié. Pour rappel, celui-ci prévoit la construction d'un immeuble R+6 rue Belgrand (une dizaine de logements, tous sociaux) ainsi que d'immeubles R+5 rue de la Py comprenant environ 80 logements (moitié sociaux, moitié privés), auxquels s'ajoutera un parc d'environ 1 000 m² à l'angle Py-Belgrand.

Les projets présentés étaient loin d'être inquiétants. Certes, notre quartier — déjà très dense — va connaître une densification supplémentaire, ce qui n'est pas une bonne nouvelle. Néanmoins, les bâtiments proposés s'intègrent plutôt harmonieusement dans l'architecture existante. L'un des projets, par exemple, prévoit une ouverture très importante en face du 70 rue Belgrand, précisément pour limiter les problèmes de vis-à-vis.

Nous étions six représentants du Conseil de quartier, rejoints par cinq membres du Collectif Édith Piaf (un habitant ayant finalement été empêché). Après les présentations, nous avons pu exprimer nos avis de manière détaillée sur chaque projet, en soulignant aussi bien les points forts que les éventuelles faiblesses.

Notre contribution sera transmise au jury, qui en tiendra compte dans la mesure de ses prérogatives. La consultation, qui s'est déroulée de 18h30 à 21h15, nous a semblé particulièrement bien organisée. Le jury a rendu son choix le 10 décembre 2025, et la RATP s'est engagé à nous communiquer la décision au plus vite.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Démarrage des travaux de démolition : fin mars 2026**
- **Construction de l'atelier « AMT » : jusqu'à fin 2030**
- **Construction des immeubles : de fin 2028 à début 2031**
- **Mise en place du parc et de la végétalisation : 2030-mi-2031**

De nombreuses réunions de suivi de chantier ont été promises par la RATP. Le promoteur retenu aura également l'obligation d'organiser des rencontres de concertation et de suivi. À noter qu'aucune modification ne pourra être apportée à la hauteur des immeubles.

Concernant la villa des Lyanes : le mur situé au fond de l'impasse s'avère trop fragile pour être conservé. Il sera d'abord étayé, et peut-être remplacé par un mur anti-bruit provisoire. L'espace qui sera in-fine dégagé sera racheté par la Ville afin de devenir un espace vert ouvert au public. L'ensemble du mur sud-ouest est concerné, y compris pour les cours intérieures du 6bis, 8, 10, 12 et 14 rue des Lyanes ; ce mur disparaîtra au profit du projet qui nous avait été présenté il y a quelques mois.

Concernant le référé préventif, il est rappelé qu'il ne s'applique qu'aux immeubles directement attenants au site, c'est-à-dire ceux en contact direct avec la zone de travaux. Les immeubles situés de l'autre côté de la rue de la Py ne sont donc pas concernés.

Le Conseil de quartier Gambetta continue de suivre ce dossier avec attention et veillera à organiser des points d'étape réguliers tout au long de l'avancement du projet.

Les cinq années 2026-2027-2028-2029-2030 seront incontestablement marquées par de nombreux changements — et, il faut le reconnaître, probablement aussi par certaines nuisances et désagréments. Mais, à terme, notre secteur en sera profondément transformé et amélioré.



URBANISME

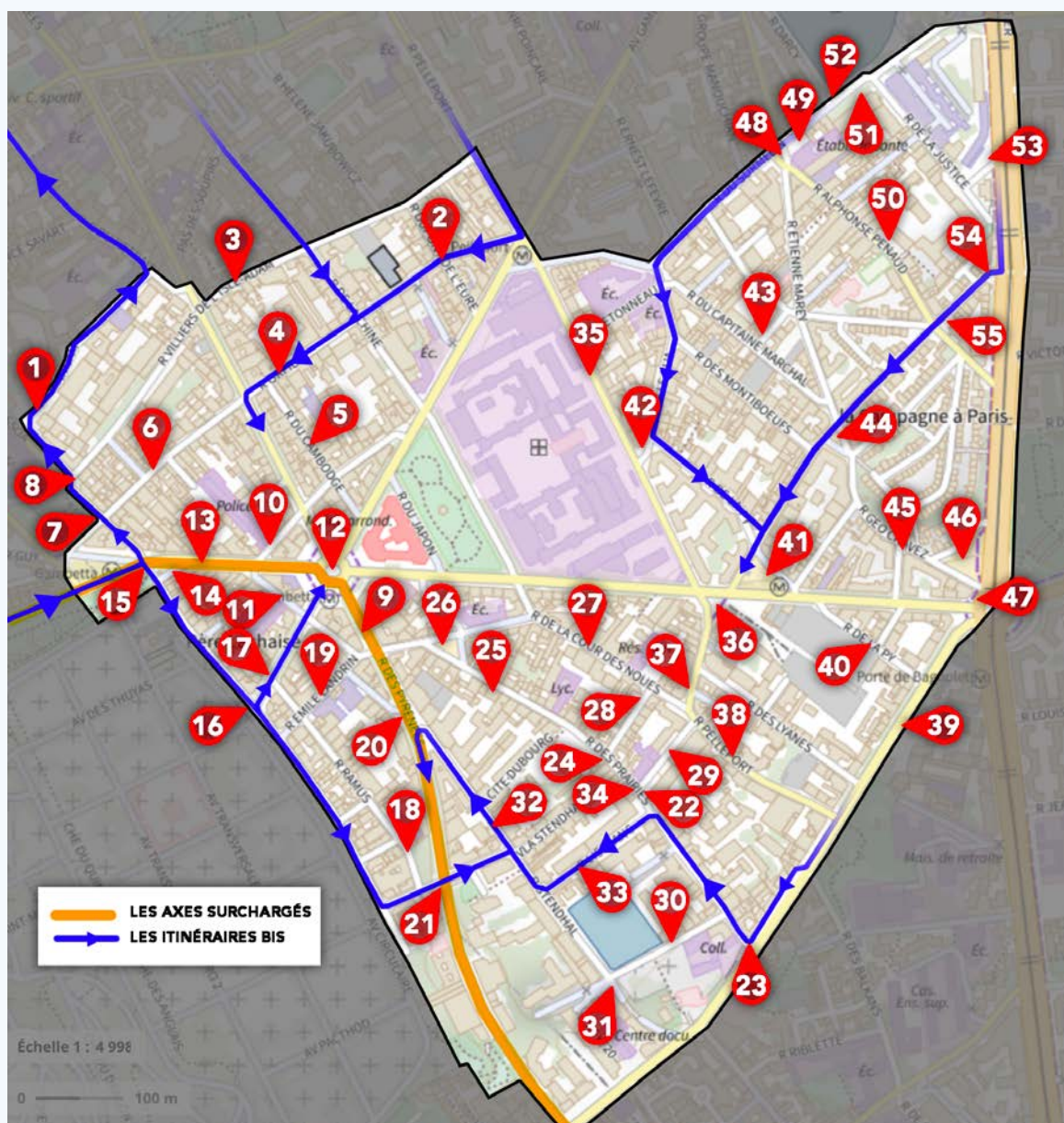
RETOUR SUR LA RÉUNION DE LA COMMISSION DU 5 DÉCEMBRE

Quatorze personnes étaient présentes pour exposer leurs travaux de diagnostic sur les problématiques du quartier Gambetta.

Cinquante-cinq points ont été identifiés ; ils seront discutés lors des prochaines réunions de la commission, prévues les **9 janvier** et **6 février 2026**.

À l'issue de ces discussions, des propositions seront retenues afin d'être présentées, au nom du CQG, à la future équipe municipale, ainsi qu'au CAUE de Paris, qui doit établir le diagnostic servant de point de départ au programme Embellir Votre Quartier (probablement en mai 2026).

Une habitante nous informe que les bancs installés sur le pont Renouvier amènent des nuisances sonores et que la signalisation qui en interdit l'accès est insuffisante.





INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION DES TROIS PROPOSITIONS POUR LA FRESQUE DE LA RUE PELLEPORT

L'artiste Lady M a transmis trois propositions pour la fresque qui sera réalisée au printemps 2026 sur

le mur de la RATP donnant sur la courette d'entrée de la copropriété du 34, rue Pelleport. Ces propositions ont été projetées lors de la réunion.

Le Conseil de quartier a invité les personnes présentes à se prononcer sur celle qu'elles préféreraient. Chacun et chacune a reçu un bulletin pour indiquer un seul choix, ainsi qu'un éventuel souhait d'ajustement. Quelques modifications resteront en effet possibles ultérieurement, sans altérer l'intention artistique, et uniquement avec l'accord de l'artiste.

Toutes les personnes présentes ont pu voter, à l'exception des copropriétaires du 34, rue Pelleport, qui ont choisi de s'abstenir afin que leurs voix ne soient pas comptabilisées deux fois.

Décompte des voix : Il a été fait en séance pour chacune des trois options :
20 personnes ont voté

Qui s'est traduit par le pourcentage suivant :

- Vote pour la proposition A : **6 voix**
- Vote pour la proposition B : **0 voix**
- Vote pour la proposition C : **14 voix**
- Indifférent : **0 voix**



Proposition A : **30 %**
Proposition B : **0 %**
Proposition C : **70 %**

Les votes (traduits en pourcentage) du Conseil de quartier et ceux de la copropriété, recueillis sur le même principe, seront additionnés lorsque ceux des copropriétaires seront connus car le délai de réception sera plus long.

Cette opération permettra de désigner le projet retenu avec une proportion décisionnelle également partagée.

Sélection finale :

La proposition ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages sera sélectionnée. En cas d'égalité, il sera proposé à l'artiste de trancher.



A



B



C



VIE ASSOCIATIVE

RETOUR DES ASSOCIATIONS

Les associations **Couleur de Temps ; Compagnie Pièces Montées ; Le jardin des Lyanes ; Compagnies Les Ailes Ardentes**, ont souhaité intervenir pour remercier le CQG de son aide constante au cours de ces quatre dernières années.



FONCTIONNEMENT INTERNE

BILAN DES 4 ANNÉES ÉCOULÉES

À l'occasion de cette dernière réunion de l'année 2025, le Conseil de quartier Gambetta est revenu sur les quatre années écoulées sous le mandat de notre maire, M. Pliez. Un bilan complet — fonctionnement du CQG, actions menées, ainsi que les aides financières accordées — a été rédigé avec celles et ceux qui ont participé activement à l'administration du CQG au cours de ces quatre années. Le bilan est annexé en fin de compte-rendu (doc 2)

La présentation d'une frise chronologique a permis de resituer les actions les plus marquantes du Conseil. Elle a été suivie d'un échange autour de la Démocratie participative et des moyens de la renforcer. Toutes les remarques ont été consignées et seront transmises à la future équipe municipale, notamment en vue d'une éventuelle refonte des Conseils de quartier et des règles qui les encadrent.

Les remarques formulées sont les suivantes :

- Demander à l'équipe municipale et aux élus d'organiser régulièrement des réunions de rencontre avec les habitantes et habitants, en présence des Conseils de Quartier (CQ).
- Rétablir la fonction d'adjoints élus spécifiquement chargés des quartiers.
 - Améliorer la communication de la mairie auprès des associations et des parents d'élèves concernant l'existence et le rôle des CQ.
- Encourager un rapprochement entre le CQG et l'Équipe de Développement Local des quartiers relevant de la Politique de la Ville.
- Assurer la présence systématique du CQG lors des événements auxquels il apporte un financement.
- Mettre en place des campagnes régulières de distribution de tracts.
- Désigner, au sein du CQG, des référents de micro-quartiers chargés des actions de promotion.
- Garantir la participation d'un représentant du CQG aux missions de l'Observatoire de la Démocratie Locale.
 - Porter une attention particulière à la préparation et à la valorisation du Forum des Associations.

Il ne s'agit là que de pistes de réflexions et non de décisions prises par le CQG



ÉVÈNEMENT

POINT SUR NOËL DE TOUTES LES COULEURS

La référente de la commission Événements informe le CQG que tout est en place pour une très belle journée le 14 décembre prochain.

La distribution des flyers et affiches a été faite auprès des écoles du quartier ainsi que de certains commerçants et associations. Des informations via les réseaux ont également été effectuées ainsi que sur la newsletter de la mairie du 20e.

Les contacts avec la mairie se sont très bien déroulés et ils seront 3 le jour J : Lucas du PDL et 2 personnes pour la logistique.

Concernant l'association « Demain nos Enfants » une mise au point a été nécessaire et la commission lui a envoyé un mail pour préciser ses conditions d'intervention.

Le tableau de la répartition des tâches des bénévoles du CQG a été finalisé.

Le RDV dimanche est fixé à 11h avec les bénévoles les prestataires et les agents de la mairie de façon à aménager la salle et finaliser les aspects logistiques. Une collation sera organisée par les bénévoles pour le repas du midi.

Côté budget, les 3 500€ du CQG ont été complétés par des ponctions sur les budgets disponibles des autres conseils de quartier du 20e, la contribution des bénévoles du CQG pour la collation, et la mise à disposition gratuite des locaux de la mairie qui est remerciée.

Fin de la réunion à 21h40.

La prochaine réunion aura lieu **le 8 janvier**
au Café des Liens, 2, rue Vidal de la Blache.

DOCUMENTS ANNEXES

DOC 1 : COMPTABILITÉ DÉFINITIVE DE L'ANNÉE 2025

BUDGET FONCTIONNEMENT						
Date du vote	Structures bénéficiaires	Nom de l'événement	Date de l'événement	Lieu de l'événement	Montant de l'aide	Reste au CQG
Nov 2024	Récolte Citadine NDTLC 2024		15/12/24	La Bellevilloise	132,80 €	14 867,20 €
Fév 2025	Couleurs de Temps	film L'Hypocampe	01/04/25	Café Le Havane	1 200,00 €	13 667,20 €
Fév 2025	Couleurs de Temps	Kess Kiss Pass, des moineaux sur la Place Edith Piaf			800,00 €	12 867,20 €
Fév 2025	Jardin des Lyanes	Vide-Greniers	14/06/25	Villa des Lyanes	380,00 €	12 487,20 €
Fév 2025	Jardin des Lyanes	Cinéma en plein-air	13/09/25	Villa des Lyanes	1 760,00 €	10 727,20 €
Fév 2025	Chaumeil	Impression affiches			208,33 €	10 518,87 €
Avr 2025	Festival Des Essentiels		reste à définir		1 800,00 €	8 718,87 €
Avr 2025	Les Ailes Ardentes	Café	31/05/25	Saveurs en Partage	1 000,00 €	7 718,87 €
Avr 2025	Les Belles Absentes	Festival du Haut des Cimes	7 & 8/06/25	déambulation	1 325,08 €	6 393,79 €
Mai 2025	Demain Nos Enfants	Cartographie Street Art			200,00 €	6 193,79 €
Mai 2025	Cie Pièces Montées	Chercheuses et Inventrices	Sept 2025	déambulation	1 000,00 €	5 193,79 €
Mai 2025	Chaumeil	Annulation impression affiches			-208,33 €	5 402,12 €
Juin 2025	Conseil de quartier Gambetta	NDTLC – CIRQUE EVENTS	15/12/25	Salle des Fêtes Mairie	1 357,79 €	4 044,33 €
Juin 2025	Conseil de quartier Gambetta	NDTLC – WORLD MUSIC	15/12/25	Salle des Fêtes Mairie	980,00 €	3 064,33 €
Juin 2025	Conseil de quartier Gambetta	NDTLC – TULIKA	15/12/25	Salle des Fêtes Mairie	900,00 €	2 164,33 €
Juin 2025	En Voix En Corps	Enchantons-nous	22/06/25	Square Séverine	950,00 €	1 214,33 €
Juillet 2025	En Voix En Corps	Enchantons-nous	26/10/25	Square E. Vaillant	900,00 €	314,33 €
Octobre 2025	Conseil de quartier Gambetta	NDTLC – LY SECURITE	15/12/25	Salle des Fêtes Mairie	312,91 €	1,42 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT					14 998,58 €	1,42 €
BUDGET INVESTISSEMENT						
Juillet 2025	Emilie SAJOT	Fresque rue Pelleport	2026	Mur RATP	11 550,00 €	3 450,00 €
Octobre 2025	Demain nos Enfants	Appareil photo			1 784,30 €	1 665,70 €
TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT					13 334,30 €	1 665,70 €

DOC 2 : BILAN DU CQG - NOV 2021 / DÉC 2025

1^{ère} PARTIE – LE FONCTIONNEMENT DU CQG

- 1) Les Conseillères–Conseillers et les Membres
- 2) Le bureau et Collectif d'animation
- 3) Les commissions

2^{ème} PARTIE – LES MISSIONS

- 1) Faire remonter aux élus les doléances des habitants
- 2) Participer à la transformation du quartier
- 3) Faire participer les habitantes et les habitants
- 4) Aider les associations
- 5) Réaliser des événements propre au CQG
- 6) Recueillir des avis sur les propositions des élus
- 7) Laisser la parole aux élus
- 8) Exprimer des vœux au conseil d'arrondissement

* * *

1^{ère} PARTIE - LE FONCTIONNEMENT DU CQG

1) Les Conseillères–Conseillers et les Membres

• Installation initiale (14 Conseillères–Conseillers) :

En novembre 2021, le CQG a démarré avec 14 Conseillères–Conseillers (7 tirés au sort, 7 élus), ce qui a permis de lancer l'activité avec une représentation mixte et diverse. Le tirage au sort a été fait, par la mairie, sur les listes électorales. Quant aux élections, elles ont été organisées par la mairie mais un manque de communication les ont rendues assez obscures.

• Baisse d'effectif puis stabilité :

Après trois mois, les Conseillères–Conseillers présents n'étaient plus que 5. Un an après son démarrage, ils n'étaient plus que 3 ; ce niveau s'est maintenu jusqu'à la révision de la Charte en mars 2024. Ces premières fluctuations ont servi d'apprentissage organisationnel, révélant des points d'attention utiles pour la structuration future.

• Facteurs identifiés :

La confusion liée au terme « élus » et la tenue des réunions en mairie ont été identifiées comme facteurs de malentendu pouvant démobiliser certaines personnes — une leçon précieuse pour améliorer l'accueil et la lisibilité du collectif.

• Révision de la Charte et changement de terminologie (mars 2024) :

La Charte révisée a supprimé la terminologie « Conseillères–Conseillers » au profit du terme plus neutre et inclusif de Membres, clarifiant ainsi la nature de l'engagement et évitant toute ambiguïté.

• Adhésion fondée sur l'assiduité :

L'adhésion reposant dorénavant sur l'assiduité a permis d'attirer des personnes prêtes à s'engager sur la durée, stabilisant et élargissant progressivement la participation.

• Résultats positifs :

Cette évolution structurelle a rapidement porté ses fruits : le CQG a compté 8 à 10 Membres régulièrement présents en 2024, puis jusqu'à 13 Membres réguliers en fin 2025, attestant de la dynamique mise en oeuvre et d'une meilleure inclusion.

2) Le bureau et Collectif d'animation

• Constitution du bureau dès la première réunion :

Un bureau a été mis en place dès la première réunion, composé d'un animateur, d'un trésorier et de deux responsables de la boîte mail, ce qui a permis d'assurer immédiatement la gestion administrative et la continuité des échanges.

• Adaptation aux départs :

Au fil des premiers départs, les fonctions ont été adaptées avec réactivité : dès janvier 2022 l'animateur a repris la trésorerie ; début 2023, le bureau a été transformé en Collectif d'animation ; les responsabilités liées à la boîte mail ont été reprises par une Conseillère et une habitante, faute de candidatures suffisantes parmi les Conseillères–Conseillers — preuve d'une capacité d'adaptation et d'un engagement renouvelé par des habitantes du quartier.

• **Fonctionnement du Collectif d'animation :**

Créer début 2023 le Collectif d'animation réunissait quatre personnes : les trois membres du bureau et une Conseillère. Il assumait la rédaction des ordres du jour, celle des comptes rendus et de beaucoup de tâches opérationnelles.

Dès son démarrage, le CQG a rencontré de nombreuses difficultés pour accomplir toutes les missions et charges administratives et s'investir dans les commissions mises en place. L'utilisation du budget très contraignant et à la complexité du suivi budgétaire entre le CQG, le PDL et le service financier de la mairie, ont découragé certaines personnes à poursuivre leur engagement au sein du Collectif d'animation.

• **Réorganisation portée par la Charte (mars 2024) :**

La Charte de mars 2024 a profondément redéfini l'organisation pour la rendre plus inclusive et transparente :

- De ce fait, le Collectif d'animation est rapidement passé à 15 membres, et son accès est devenu ouvert à toutes et tous sur simple demande, ce qui a permis d'élargir significativement la base active et de diversifier les compétences engagées. Il a continué à assumer, collectivement, la rédaction des ordres du jour et des comptes rendus.

- Le bureau a été redéfini comme pôle administratif dont les membres – limités à 5 – sont élus en plénière. Chargé d'exécuter les décisions prises par le CQG, sans disposer d'un pouvoir propre ; ce qui renforce la gouvernance démocratique et la responsabilité partagée.

• **Impacts positifs :**

Grâce à ces évolutions, le CQG a renforcé sa capacité de travail collectif, sa transparence et son attractivité : la montée en puissance du Collectif d'animation et la formalisation des rôles ont permis d'améliorer la production de comptes rendus, le suivi des dossiers et l'accueil de nouveaux membres.

3) **Les commissions**

Commissions créées avant mars 2024

• **Finances** : Initialement décisionnelle, recentrée sur la comptabilité à partir de 2023, puis dissoute en août 2024. Depuis septembre 2024, la comptabilité est passée sous la responsabilité du Collectif d'animation.

• **Animations (renommée Événements)** : Organisation de deux fêtes de quartier (2022, 2023) et de trois « Noël de Toutes les Couleurs » (2023–2025). Chacune de ces fêtes a attiré plus de 300 personnes. Le CQG a donné une priorité à ces fêtes car elles favorisent les liens intergénérationnels ainsi que les liens de proximité.

• **Femmes dans les quartiers** : Spécificité du CQG, puisqu'aucun autre Conseil de quartier parisien ne proposait une telle commission. Participation, en lien avec l'association Halte Aide aux Femmes Battues (HAFB), à l'exposition au centre social Annam ; co-organisation, avec l'association Couleur de temps, d'une projection sur la place Édith Piaf, en lien avec HAFB.
Fin d'activité en novembre 2022.

• **Urbanisme – Cadre de vie** : Commission très active depuis juillet 2023 – voir chapitre 3.

Jusqu'à mars 2024, les commissions disposaient d'une autonomie décisionnelle, supprimée au profit d'un vote systématique en plénière.

Commissions créées après mars 2024 :

- **Règlement intérieur** : préparation des évolutions statutaires (passage à 12 réunions/an, transparence comptable, organigramme clarifié).
- **Éthique** : examen des comportements non conformes ; un dossier majeur traité en 2024.
- **Handicap** : créée en 2025, activité limitée faute de membres.

2^{ème} PARTIE – LES MISSIONS

1) Faire remonter aux élus les doléances des habitants

- **Avril 2022** : Invitation de l'association de la Campagne à Paris au GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel : qui permettait au CQG de faire remonter des problèmes à la Police Nationale).
- **Sep 2022** : Signalement, lors du GPO, d'intrusions dans les parkings rue de la Py.
- **Janv 2023** : Évocation du problème du nourrissage intempestif des pigeons, rue de la Py. Dossier suivi aux réunions de mars 2023, février 2024, août 2024, juillet 2025, septembre 2025...
- **Avril 2023** : Signalement, lors du GPO, des nuisances sonores rue Orfila.
- **Juin 2024** : Courrier sur les nuisances sonores rue Villiers-de-l'Adam.
- **Juillet 2024** : Courrier à la mairie et à la police municipale concernant les nuisances sonores de la Cité des Écoles.
- **Janv 2025** : Courrier sur les problèmes de circulation Rondeaux–Père Lachaise ; sujet intégré au travail d'Embellir Votre Quartier – Phase 5.
- **Mars 2025** : Courrier sur le manque d'entretien du jardin de la poste Mortier.
- **Juin 2025** : Courrier sur les nuisances liées à la circulation rue Orfila ; suivi assuré dans le cadre d'Embellir Votre Quartier – Phase 5.
- **Nov 2025** : Courrier sur le nourrissage des pigeons rue de la Py ; réponse du maire confirmant l'instruction du dossier.

2) Participer à la transformation du quartier

- **Fév 2022** : Organisation d'une marche exploratoire encadrée par M. Baudrier, adjoint en charge de l'Urbanisme sur le périmètre du site RATP-Belgrand.
- **Avril 2022** : Réalisation d'un cahier d'acteur à propos du site RATP-Belgrand, dans le cadre de la révision du PLU bioclimatique .
- **Sept 2023** : Echange avec Michel Roger, adjoint à la Voirie, concernant le vœu proposé par le Collectif Rondeaux /Landrin.
- **Juillet 2023** : La RATP invite le CQG à assister à la présentation d'un pré-projet.
- **Juillet 2023** : Organisation, sur la demande du Collectif Édith Piaf, d'une réunion de la commission Urbanisme, à propos de la restructuration du site RATP-Belgrand ; co-signature d'un courrier avec le collectif Édith Piaf, entraînant une modification du projet et une meilleure écoute de la RATP ; second courrier en août 2024.
- **Nov 2024** : Échange avec Michel Roger sur les problèmes de circulation liés au nouveau plan de circulation.
- **Déc 2024** : Échange avec Vincent Goulin, adjoint en charge des Transports, sur ces mêmes problèmes de circulation.
- **Fév 2025** : Marche exploratoire avec M. Roger dans le cadre d'Embellir Votre Quartier – Phase 4 ; dossier en cours d'étude.
- **Avril 2025** : Le CQG invite la RATP à venir présenter son projet définitif.
- **Nov 2025** : La RATP invite le CQG à assister à la présentation des projets des promoteurs. Les avis formulés doivent être transmis au jury chargé de choisir l'un des trois projets présentés.

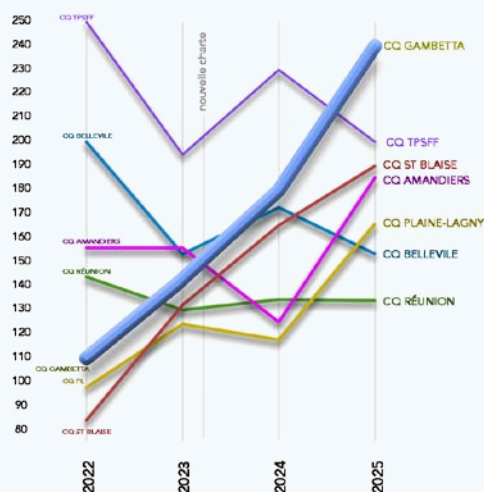
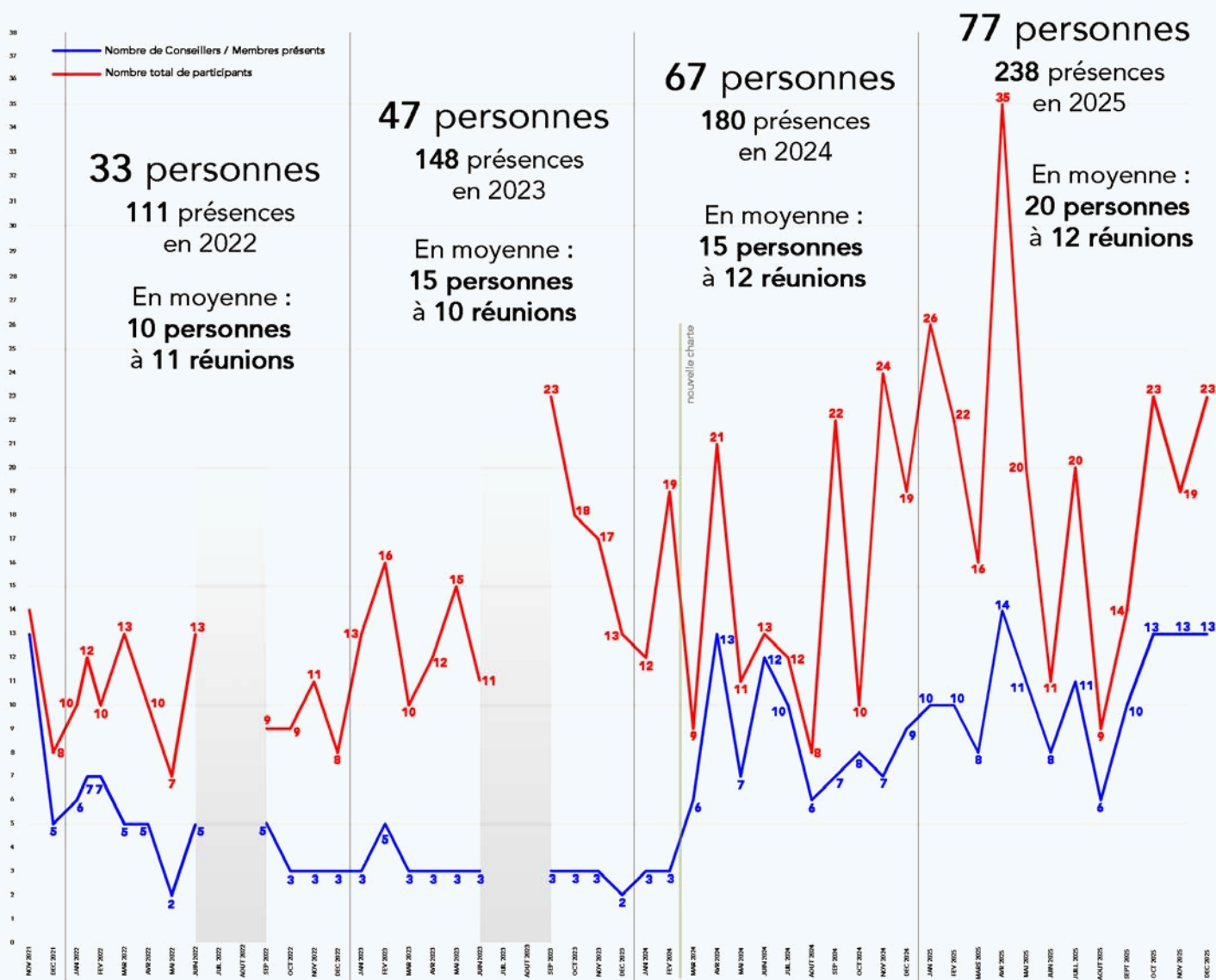
3) Faire participer les habitantes et les habitants

- **Changement d'horaire** : Passage à 19h, horaire plus inclusif que 18h.
- **Changement de lieu** : Sortie des réunions de la mairie pour éviter toute confusion avec des réunions d'élus.
- **Fêtes de quartier** : Outil efficace pour distribuer des tracts et faire connaître le CQG – notamment à travers des articles de presse (l'Ami du 20e).
- **Réactivation de la page Facebook** : Présence renforcée sur les réseaux sociaux.
- **Réunions hors-les-murs** : Contact direct avec les habitantes et habitants du secteur Porte de Bagnolet.
- **Visioconférence** : Inclusion renforcée des personnes éloignées ou empêchées.
- **Campagne d'affichage 2025** : Nouvelle visibilité dans l'espace public.

- **Accueil inclusif** : Explications claires aux nouveaux venus qu'ils peuvent immédiatement intégrer le Collectif d'animation, qu'ils peuvent voter (hors questions budgétaires), qu'ils peuvent s'exprimer avant que les débats ne s'engagent.

Ce qui a moins bien marché.

- En n'ouvrant pas plus largement les réunions des commissions au public, Le CQG a manqué une occasion réelle d'attirer davantage d'habitantes et d'habitants.
- L'inclusion et la fidélisation des associations, acteurs et actrices essentielles de la vie du quartier, s'est faite à la marge.

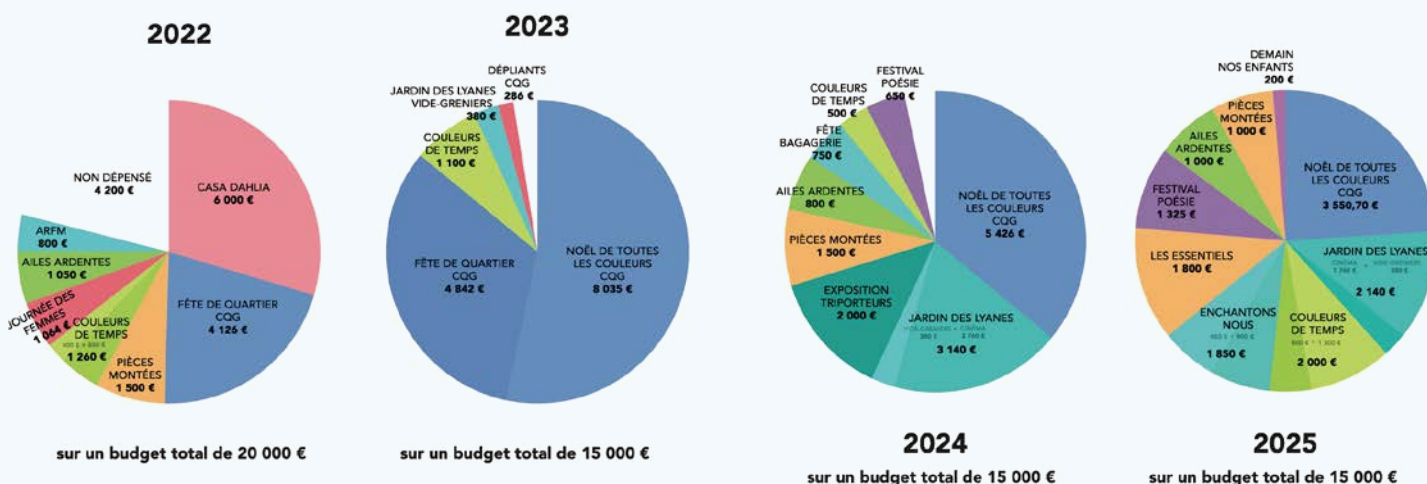


4) Aider les associations

- Sur 4 ans : 12 associations ont bénéficié d'un soutien financier. Toutes proposaient des projets locaux.
- 4 associations (Pièces Montées, Les Ailes Ardentes, Couleur de Temps, Le jardin des Lyanes) ont été soutenues régulièrement, certaines avec un financement couvrant 100 % de leurs projets, rendant ces actions possibles.
- 5 associations ont reçu un soutien partiel pour des projets de grande envergure.
- 3 associations ont bénéficié d'un soutien ponctuel ou modéré.

5) Réaliser des événements propre au CQG

- **Organisation de deux fêtes de quartier** : très bien accueillies - Sept. 2022 & Juin 2023.
- **Trois éditions du Noël de Toutes les Couleurs** : Succès public constant.
- **Budget Investissement** : Ce budget n'a pas été dépensé en 2022, 2023 et 2024. En revanche, en 2025 il a financé une fresque rue Pelleport (finalisation prévue en avril 2026), et l'achat de matériel de prise de vue.
- **Évolution organisationnelle** : Passage à un seul événement annuel pour une économie de moyens.
Financièrement, la part de crédits accordés aux deux fêtes en 2023 était trop importante.
Humainement, l'organisation est portée en grande partie par une seule personne.



6) Recueillir des avis sur les propositions des élus

- **Avril 2022 – Juin 2023** : Travail continu durant 13 mois, à l'initiative de M. Bussy, adjoint à la Propreté, aboutissant à la refonte du Plan Propreté intégrant pleinement les recommandations du CQG, preuve d'une concertation aboutie et efficace.
- **Juin 2023** : Transmission à l'Observatoire de la Démocratie Locale des difficultés rencontrées par le CQG et des pistes d'amélioration dans le cadre de l'état des lieux de la démocratie locale.
- **Sept 2023** : Participation aux Rencontres Citoyennes organisées par la mairie. Une réflexion a pu être menée avec l'ensemble des 7 CQ du 20e. Les travaux ont contribué à la rédaction de la nouvelle charte des CQ du 20e.

7) Laisser la parole aux élus

- **Nov 2021** : Lors de la réunion d'installation, présentation par Annie Gafforelli, adjointe à la Démocratie Locale, du fonctionnement du CQG et des contours de ses possibilités d'action.
- **Janv 2022** : Intervention d'Annie Gafforelli sur la participation citoyenne.
- **Mars 2022** : Intervention du maire, Éric Pliez, sur la participation citoyenne.
- **Avril 2023** : Présentation par Vincent Goulin, des études en cours pour la mise en sens unique de la rue Belgrand et de sa future piste cyclable.
- **Juin 2023** : Présentation de la halte de nuit des femmes sans abri par Antoine Alibert, adjoint en charge des Solidarités. Suivie par la visite de la halte par le CQG et la formulation de suggestions d'amélioration.
- **Nov. 2023** : Présentation, à la demande d'Antoine Alibert, du Centre d'hébergement d'urgence du 43/45 rue du Capitaine Ferber par sa directrice.
- **Fév 2024** : Présentation par Vincent Goulin du projet de réaménagement de la place Gambetta (projet finalement non abouti).
- **Mai 2024** : Présentation des missions de la police municipale par Alexandra Jardinet Véronique Genté, cheffe de la Police Municipale. Réponses de Karine Ekon, adjointe au Commerce, sur l'avenir de la papeterie Belgrand et sur les nuisances du magasin de scooters, qui fermera par la suite.
- **Juill. 2025** : Présentation par Véronique Genté de la référente de police municipale pour le quartier.

Nous remercions Annie Gafforelli pour sa présence lors du lancement du CQG en novembre 2021 puis en janvier 2022. Le fait qu'elle ne soit pas revenue s'informer des problématiques du CQG entre 2022 et 2025 n'a pas permis d'instaurer la relation régulière qui aurait pu renforcer la dynamique du Conseil.

Au cours de la première année, plusieurs projets n'ont pas abouti en raison de mécanismes administratifs insuffisamment clairs. Cette situation a contribué à la démission de deux membres du bureau.

8) Exprimer des vœux au conseil d'arrondissement

- Aucun vœu n'a été présenté au conseil d'arrondissement.

L'exemple du vœu du collectif Rondeaux en 2023 l'illustre : bien que validé par le CQG, il n'a pas été transmis car un responsable municipal estimait qu'il n'avait aucune chance d'aboutir. Cette situation appelle une réflexion, car même un vœu difficile à exaucer peut ouvrir au conseil d'arrondissement des pistes de discussion permettant de le traiter au moins partiellement.

Conclusion

- Le parcours du CQG illustre une transition réussie : d'un démarrage marqué par des fluctuations d'effectifs et des ambiguïtés terminologiques, le collectif a toujours été attentif à répondre aux différentes missions d'un CQ, il a su tirer des enseignements concrets, simplifier son vocabulaire et élargir ses pratiques d'adhésion.
- Ces changements ont permis une montée en régularité et en diversité de participation, une meilleure répartition des tâches administratives et une gouvernance plus inclusive et transparente. Le CQG se présente aujourd'hui avec une structure stabilisée, plus accessible et prête à accueillir et mobiliser davantage d'habitantes et d'habitants autour des projets de quartier.

Propositions du CQG

- Demander à l'équipe municipale et aux élus d'organiser régulièrement des réunions de rencontre avec les habitantes et habitants, en présence des Conseils de Quartier (CQ).
- Rétablir la fonction d'adjoints élus spécifiquement chargés des quartiers.
- Améliorer la communication de la mairie auprès des associations et des parents d'élèves concernant l'existence et le rôle des CQ.
- Encourager un rapprochement entre le CQG et l'Équipe de Développement Local des quartiers relevant de la Politique de la Ville.
- Assurer la présence systématique du CQG lors des événements auxquels il apporte un financement.
- Mettre en place des campagnes régulières de distribution de tracts.
- Désigner, au sein du CQG, des référents de micro-quartiers chargés des actions de promotion.
- Garantir la participation d'un représentant du CQG aux missions de l'Observatoire de la Démocratie Locale.
- Porter une attention particulière à la préparation et à la valorisation du Forum des Associations